

SUBDÉLÉGATION DE POUVOIRS YVES TOUDIC - PARIS 10^{ÈME}

Vu la délégation de pouvoirs, ci-annexée, accordée le 2 janvier 2019 par Monsieur Stéphane FRATACCI, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCIR),

Je soussigné, M. Rémy ARTHUS, Directeur général délégué départemental de la Chambre de commerce et d'industrie départementale de Paris, responsable du 16 rue Yves Toudic (Paris 10^{ème}) donne, dans les mêmes termes subdélégation de pouvoirs à M. Olivier BEAUNAY, en qualité de Directeur adjoint à la CCID 75, qui l'accepte, à l'effet d'assurer pendant mes absences de la Région Ile-de-France et d'éventuels congés, la sécurité et la sûreté des personnes et des biens du 16 rue Yves Toudic -75010 Paris.

Le subdélégué déclare avoir une parfaite connaissance des droits et obligations qui résultent de la délégation de pouvoirs susvisée, consentie par M. Stéphane FRATACCI, Directeur général de la CCIR, et qui lui sont transférés à compter de ce jour dans les domaines ci-dessus précisés.

Fait à Paris, le 2 janvier 2019 en un exemplaire

Le Primo-Délégué

signé

M. Stéphane FRATACCI

